

## **Déclaration liminaire au CSA académique du 15 septembre 2026**

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et des organisations syndicales, chers collègues,

La CFDT est un syndicat de travailleurs. En cela, notre moteur, c'est de donner à voir la dignité des travailleuses et des travailleurs et de faire comprendre la valeur de leur travail, afin de l'améliorer. Cela repose sur une conviction simple : les premiers experts du travail, ce sont celles et ceux qui le font.

Faire progresser la qualité du travail et la satisfaction du travail bien fait suppose de s'intéresser à son organisation : qui donne l'instruction, et de quelle manière ? Le travailleur a-t-il les conditions matérielles et humaines de le faire ? A-t-il le temps de se réunir en collectif de travail ? Quelle est son expérience d'usager des services supports ? L'usager du service public se sent-il écouté ?

C'est donc du point de vue du travail que je m'exprime, et non du point de vue des circulaires et des corpus idéologiques.

La rentrée est désormais passée, et elle s'est bien passée dans les grandes lignes, si nous excluons les conséquences des cyberattaques, qui minent encore le premier degré et certaines applications de la région. Des tensions, Monsieur le Recteur, commencent à apparaître sur l'usage du téléphone personnel pour accéder aux applications professionnelles, dont on demande le numéro personnel. Quelle sécurisation de ces données ?

La CFDT remercie les agents administratifs et administratives, les cadres et les professeurs qui ont cherché, malgré les difficultés informatiques, à organiser pour les élèves une rentrée la plus fluide possible. Mais quelle reconnaissance de cet investissement ou quel rattrapage en termes de temps ?

Rentrée faite, mais nous n'oublions pas notre collègue menacée par un parent d'élève dans l'académie de Toulouse. Aucun agent de la fonction publique ne devrait être inquiété alors qu'il ou elle exerce sa mission au nom de l'intérêt général.

### **Rendre de nouveau le travail soutenable**

La CFDT s'est déjà exprimée auprès de vous, Monsieur le Recteur, concernant la soutenabilité du travail en cette rentrée. Et bien entendu, le sujet à l'ordre du jour de ce

CSA, à savoir les enveloppes de HSE et de PACTE présentées, ne sont pas étrangères à notre désabusement.

Oui, les finances publiques sont dans un état inquiétant. Oui, la situation politique est enlisée, mais l'État nous a bien donné des missions à accomplir. Nous ne comprenons pas ce yoyo budgétaire. Même si les budgets sont votés par année civile, les moyens sont bien lissés sur l'année ? La reconduction du budget, même par loi spéciale, reconduit une enveloppe probablement équivalente ?

Nous souhaitons des réponses précises sur ce sujet : comment sont gérés les moyens de notre ministère ?

Car du point de vue du travail, la dotation présentée réduit à néant plusieurs mois de préparation, de projets, souvent avec des partenaires de l'école. Comment comptez-vous, Monsieur le Recteur, remobiliser des travailleurs légitimement en colère ? Pourquoi s'investir dans son travail, si, en plus du « fast politique » décrit par Xavier Pons, nous avons en plus des « stop and go » budgétaires ? À ce stade, pourquoi ne pas simplement annoncer en juin qu'il n'y aura pas de dotation en PACTE et HSE ? Cela nous fera économiser du temps et nous permettra de revenir sur le cœur du métier.

Ce yoyo des dotations est inquiétant. Juste deux exemples :

Collège Guy-Moquet à Gennevilliers : passe de 1000 HSE à 175 !

Le lycée Corot à Savigny-sur-Orge passe de 40,5 parts de PACTE à 13,5.

Monsieur le Recteur, du point de vue du travail, nous pouvons avoir l'impression que l'Éducation nationale est devenue sa propre ennemie.

Alors que PISA 2025 montre une fragilisation des compétences des élèves de 15 ans en Europe et en France, voir le peu de considération accordé au dispositif Devoirs faits, qui est une bonne mesure, n'est pas un bon signe pour accompagner nos élèves dans la maîtrise des savoirs et des compétences fixées par les programmes.

Ouvrons un peu le champ : le manque de vision pour notre école se voit également au niveau ministériel. Prenons l'exemple des nouveaux programmes de cycle 3 et 4. Ces derniers sont réalisés dans un calendrier chaotique, sans cadrage commun, car sans socle commun. Le résultat est que les programmes sont élaborés dans des couloirs de nage et sont déjà trop chargés. Prenons un exemple avec les nouveaux programmes de LV1 avec l'anglais. La demande n'est plus la maîtrise du niveau A2 en fin de collège, mais le niveau B1, alors que l'étude CEDRE 2022 en fin de collège montre que seulement 42 % des élèves atteignent le niveau A2 dans la compréhension de l'écrit.

Sans heures supplémentaires, sans dotation pour le dédoublement et avec une fragilisation de la formation continue, comment atteindre avec sérieux ces objectifs ? Des attentes irréalisables ne peuvent générer chez les enseignants et chez les parents d'élèves que de la frustration.

C'est ce que l'on appelle le travail empêché, la souffrance qui naît non pas du travail en soi, mais de l'impossibilité de faire correctement le travail, que l'on sait pouvoir bien faire. Ce travail empêché a déjà été dénoncé dans le rapport d'information sénatorial de juin 2012 portant sur le métier d'enseignant, qui, je cite : « l'inflation des prescriptions en

dehors de tout cadre cohérent, conjuguée à la sous-prescription des moyens à mettre en œuvre pour les respecter, perturbe l'activité des enseignants. ».

Cela nous rappelle les groupes de besoins, n'est-ce pas ?

Yves Clot, chercheur et spécialiste de l'activité, parle quant à lui plutôt de « qualité empêchée », pour nommer précisément cette impossibilité de réaliser un travail dont on pourrait être fier.

Un enseignant pourrait être fier d'avoir pu accompagner tous les élèves vers le niveau demandé, mais comment faire avec des classes chargées et des dispositifs qui s'empilent ?

Un Psy-EN pourrait être fier d'avoir accompagné les élèves dans leur demande d'orientation ou d'accompagnement psychologique, mais comment faire quand on est sur plusieurs établissements ?

Une agente administrative pourrait être fière d'avoir pu répondre à une demande d'une collègue dans le besoin, or, dans les DPE, les dossiers à traiter par agent sont passés de 500 à plus de 700 dossiers à suivre ?

Une technicienne de laboratoire est fière d'accompagner les équipes enseignantes pour faire vivre l'expérimentation scientifique, mais comment faire quand on est en sous-effectif ?

Un AED est fier de travailler et d'être au contact des élèves en vie scolaire : comment faire quand on apprend le matin même qu'ils seront seulement 4 pour 900 élèves ?

Fier comme une AESH qui accompagne un élève qui s'apaise en sa présence, mais à qui on demande de changer d'école pour pallier les nombreux manques ? Comment faire pour accompagner un enfant qui ne relève pas de l'inclusion scolaire ?

Fierté pour un chef d'établissement qui voit un dispositif concerté s'ancrer dans l'établissement, mais comment le pérenniser quand les enveloppes ne suivent pas ?

Et quelle fierté d'avoir travaillé pour l'Éducation nationale, quand, à la fin de son contrat, c'est la croix et la bannière pour avoir ses documents de fin de contrat ? Documents nécessaires pour s'inscrire à France Travail. Quelle image cela donne-t-il de l'employeur public quand on risque de se retrouver sans revenu, car l'administration peine à produire des documents dans les temps ?

La cause organisationnelle du travail empêché est en amont, Monsieur le Recteur, et est due au manque de moyens, mais aussi au problème de pilotage, largement constaté pendant les épisodes de canicule. Cela en devient, dans certains cas, de la maltraitance institutionnelle, aussi bien pour les professionnels que pour les usagers du service public d'éducation.

La fonction publique est une richesse, nous sommes une richesse pour la nation. En l'absence de perspectives sur des mesures salariales, **la CFTD et l'intersyndicale appellent les agents de la fonction publique à se mobiliser le 29 septembre pour nos salaires.**

Nous serons présents également cet après-midi à Jussieu pour défendre la recherche française, et **nous appelons à la mobilisation le 22 septembre pour donner les moyens au CROUS de fonctionner dans de bonnes conditions.**

Merci aux agents et au secrétariat général pour les documents transmis.